



## AVIS PUBLIC

Prenez avis, conformément aux prescriptions de l'alinéa 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Saint-Eustache a vendu l'immeuble suivant:

<u>Acheteur</u>	<u>Lot</u>	<u>Prix</u>
Groupe Novo Cité 16 inc.	Lot 6 333 042 Cadastre du Québec Circonscription foncière de Deux-Montagnes.	118 081,08 \$

Fait à Saint-Eustache, ce 26<sup>e</sup> jour de février 2020.

La greffière,  
Isabelle Boileau